



Association Barrage

Association d'usagers et de protection de l'environnement
« Agréée au titre de protection de l'environnement dans un cadre départemental »
63 route des Bardys 87410 Le Palais sur Vienne

VALDI (ERAMET) *vers une fermeture programmée suite à restructuration du groupe*

Une restructuration complète des diverses entreprises du groupe Eramet a été annoncée au cours du CE extraordinaire organisé ce mardi 7 octobre 2014 à l'usine VALDI du Palais. Dans ce cadre, l'entreprise VALDI Le Palais (spécialisée dans la valorisation des métaux) cesserait ses activités au Palais sur Vienne et les transférerait sur le site de Commentry, dans l'Allier.

Est-ce une situation acceptable ?

Depuis 2000 que VALDI s'est installé au Palais, suite à la fermeture de l'usine CGEP, l'association (BNE) BARRAGE NATURE ENVIRONNEMENT a beaucoup travaillé sur les problèmes posés par les odeurs et émanations générées par les activités de l'usine, défendant le bien vivre des riverains et les biens mais aussi la sécurité des salariés.

Avec une constance que certains nous ont reprochée, inlassablement, mois après mois, nous avons soulevé les problèmes de sécurité, des risques de santé publique existants, du non respect des normes de rejet, par lettres, réunions avec la direction de l'usine, la Préfecture, ou lors de rencontres avec la DREAL et autres administrations... l'explosion du four de fusion en 2004 faisant 6 blessés parmi les salariés avait obligé toutes les parties concernées à prendre au sérieux nos questionnements. Depuis 10 ans nous avons obtenu des réponses et des améliorations concrètes, comme la maîtrise et le suivi régulier des rejets polluants dans l'air, notamment pour le SO₂ (dioxyde de soufre) rejet dangereux et cancérigène qui a dépassé jusqu'à 16 fois le seuil autorisé, la fin des rejets directs des eaux usées dans le ruisseau du Palais, la diminution du risque d'explosion du four, la réduction des bruits hors normes... En parallèle à ces améliorations, la législation européenne ayant évolué et imposant des exigences supplémentaires aux industries polluantes, la société VALDI a été listée en 2011 par arrêté préfectoral parmi les entreprises classées Seveso. Restait le problème des odeurs nauséabondes, à chaque ouverture du four de fusion qui vient juste d'être réglé en juillet 2014 par le filtrage des rejets au travers de charbon actif et la couverture de la fosse de laitier, permettant le captage et le traitement des odeurs soufrées.

Pour se mettre en conformité avec la loi, VALDI a dû investir des sommes importantes sur le site du Palais. Pour exemple, rien qu'en 2013 et 2014 : la fiabilisation du four de grillage – l'amélioration des traitements des gaz de calcination - la sécurisation de l'accès du four de fusion – le captage et traitement des odeurs – la réfection du réseau électrique – la mise à niveau de l'informatique industrielle.

Bref, aujourd'hui, VALDI respecte les normes, c'est une usine qui recycle des produits de la métallurgie et de la pétrochimie (catalyseurs) afin de récupérer des métaux nobles servant notamment pour les aciers spéciaux.

ERAMET propriétaire de VALDI connaît les enjeux :

ERAMET avec un chiffre d'affaires de 3,45 milliards d'euros en 2012, est présente sur 5 continents, avec un effectif de 15000 salariés sur 57 sites. Eramet est une entreprise française devenue un des principaux producteurs mondiaux de métaux d'alliages, notamment le nickel et le manganèse, utilisés pour améliorer les propriétés des aciers pour de nombreuses industries telles que l'aéronautique, la production d'énergie et les outillages.

A travers sa filiale GCMC (société de conversion d'oxydes de molybdène et de vanadium), ERAMET s'est placé au premier rang mondial pour le recyclage des catalyseurs dont le rôle est de capter les métaux lourds et/ou rares et le soufre lors du raffinage du pétrole. En 2010, ERAMET a renforcé ses positions en faisant l'acquisition de Valdi, spécialisée entre autres dans le recyclage de ces mêmes catalyseurs prenant ainsi une position leader dans ce domaine.

ERAMET joue au monopoly. L'entreprise VALDI s'est techniquement développée, des investissements importants y ont été réalisés, son activité de recyclage et de récupération de métaux rares correspond à des besoins pour l'avenir, mais aujourd'hui ERAMET veut réduire les frais de production et a décidé de rassembler l'ensemble de ses activités sur un site unique dans l'Allier. Quid de l'usine du Palais ? FERMEE ! Les emplois locaux ? TRANSFERES, voire pour partie supprimés... Les actionnaires d'ERAMET ne sont pas des philanthropes, seuls leurs objectifs de groupe et la rentabilité à court terme l'emportent à leurs yeux.

Après tous les efforts consentis et alors que nous entretenons désormais des contacts réguliers et corrects avec l'entreprise, nous sommes consternés que cette activité ne soit pas maintenue en Limousin. Même si les cours mondiaux des métaux revalorisés par VALDI ont baissé de 30% entre 2010/2013, les métaux comme le molybdène, le vanadium, le cobalt et le nickel récupérés à partir des catalyseurs du raffinage pétrolier... restent des produits dont les réserves sont en voie de disparition et dont le recyclage est indispensable.

Les salariés ont raison de saisir les élus décideurs et les pouvoirs publics : vont-ils accepter ce nouveau gâchis industriel sans réagir ?